



CONFÉDÉRATION SUISSE

**Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle · Einsteinstrasse 2 · CH-3003 Berne
tél. +41 31 325 25 25 · fax +41 31 325 25 26**

Berne, le 19 octobre 2005

notre référence: 802326
n° direct: +41 31 323 86 55

**Déclaration de refus partiel au sens de la règle 17.5)a)iii) du règlement
d'exécution commun (sur motifs absolus)**

Enregistrement international n° **802326 "YORK (fig.)"**

Suite au refus provisoire du 29 novembre 2004 émis à l'encontre de l'enregistrement international mentionné ci-dessus et à la communication du mandataire du 22 septembre 2005 et conformément à la règle 17.5)a)iii) du règlement d'exécution commun à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques et au Protocole relatif à cet Arrangement, l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle

décide:

La marque est admise à la protection en Suisse uniquement pour les produits suivants :

Cl.18, 25, 28 : tous les produits concernés provenant d'Angleterre.

Division des marques
Section examen des marques 3

Matthias Käch



Voies de droit:

La présente déclaration n'est pas sujette à recours.